

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 74 (1986)

Heft: [12]

Artikel: Genève : brochure pour les étrangères

Autor: ogl

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-278121>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'un canton à l'autre

GENEVE : BROCHURE POUR LES ETRANGERES

Le Centre F-Information doit souvent répondre aux questions anxieuses de femmes étrangères vivant à Genève. Il s'agit le plus souvent de problèmes de travail, de séparation, de divorce et de veuvage. C'est pourquoi le Centre F vient de publier une brochure qui explique quels sont les droits à Genève de ces épouses étrangères dans les trois cas mentionnés. On y suit pas à pas les démarches de deux épouses, l'une femme de fonctionnaire international, l'autre d'un employé de multinationale. La brochure traite aussi des cas où la famille vit en France voisine. Une édition en anglais a été réalisée par l'American Women's Club. (Chacune des trois traductrices a vécu la situation correspondant à sa part de la traduction.) Une bibliographie et une liste des adresses utiles à Genève et en France voisine complètent la brochure.¹

Le Centre F-Information lance aussi une nouvelle édition mise à jour de son manuel d'information bien connu des Genevoises. Il recense les lieux de formation, d'information et de rencontre à la disposition des femmes : plus de 250 adresses classées par thème, qui aident à mieux vivre.² — (ogl)

¹ Centre F-Information, 1, rue des Barrières, 1204 Genève. Prix : 3 francs et American Women's Club of Geneva, 15, bd Helvétique, 1207 Genève.

² Hospice général, Service d'information sociale et juridique, CP 430, 1211 Genève. Prix : 8 francs.

COMITE VAUDOIS DU 14 JUIN : LES SALAIRES EN POINT DE MIRE

Le Comité vaudois du 14 juin, créé en automne 1982, afin de promouvoir l'application de l'article constitutionnel sur l'égalité des droits entre hommes et femmes dans le canton de Vaud, a tenu son assemblée générale, le 28 octobre à Lausanne. A cette occasion, les membres individuels et collectifs du comité ont élu à la présidence, Mme Michelle Tauxe, qui était déjà membre du bureau, en remplacement de Violaine Sulliger-Jacottet, démissionnaire. Le principe d'une présidence tournante, destiné à prévenir l'usure des énergies, a ainsi été respecté.

La question de l'égalité des salaires constitue l'une des préoccupations prin-

cipales du comité. Une chercheuse de l'Université de Lausanne, Mme Arlette Mottaz, avait été mandatée pour réaliser une enquête sur la situation dans les entreprises du canton. Les résultats de cette enquête viennent d'être publiés, nous en reparlerons dans notre prochain numéro. Poursuivant sur sa lancée, le bureau a pris contact avec le BIT, afin d'étudier les conventions relatives à l'égalité hommes/femmes dans le monde du travail, qui ont été ratifiées par la Suisse. Cette étude sera poursuivie au cours du prochain exercice. Par ailleurs,

M. Bernard Campiche, auteur d'une thèse sur l'égalité de rémunération en Suisse (cf. FS août-septembre 1986) était l'invité de l'assemblée.

Autres sujets prioritaires pour le comité du 14 juin : l'étude du rapport sur le programme législatif du Conseil fédéral « Egalité des droits entre hommes et femmes » (cf. FS mai 1986), l'application du nouveau droit matrimonial et l'égalité hommes/femmes dans l'AVS, notamment à partir de la thèse de doctorat de Mme Nathalie Kohler, qui a été présentée au bureau en cours d'année. — (sl)

VAUD : OUVERTURES NOCTURNES, POUR OU CONTRE ?



La Commission sociale de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud et la Pastorale en monde ouvrier de l'Eglise catholique dans le canton de Vaud publient conjointement une brochure intitulée « Ouvertures nocturnes des magasins ». On y trouve, tout d'abord, un rappel des pratiques en cours à Lausanne et dans le reste du canton (ouvertures nocturnes proprement dites et ouvertures dominicales).

Les opinions divergentes des partenaires concernés sont ensuite rappelées : plus de 90 % des vendeuses et vendeurs interrogé-e-s dans le cadre d'une enquête de la CRT sont hostiles à ces pratiques, et 75 % souhaiteraient, le

cas échéant, une compensation en temps plutôt qu'en argent ; le taux de syndicalisation de ces travailleuses et travailleurs étant extrêmement modeste (2 % environ), les syndicats ne s'engagent pas beaucoup en leur faveur ; les grandes surfaces sont favorables au maintien des ouvertures nocturnes, tout en refusant de compenser ces heures par une fermeture à d'autres heures ; les petits magasins y sont plutôt hostiles pour des raisons financières ; quant aux consommateurs, selon une enquête de la FRC, ils souhaitent plus de souplesse dans les heures d'ouverture des magasins, sans s'opposer à une fermeture anticipée le samedi après-midi.

La brochure des deux organismes religieux fait le point sur les avantages et les inconvénients des ouvertures nocturnes pour tous les partenaires concernés, et demande que, en tout état de cause, l'on tienne compte des intérêts du personnel de la vente, dont la situation est généralement précaire : garantie d'une rémunération décente (ce qui est encore loin d'être le cas), pas de surcharge de travail et association aux décisions.

A méditer en cette période d'achats de Noël... — (sl)

Cette brochure peut être commandée à la Commission sociale de l'EERV, Terreaux 10, 1003 Lausanne.

ABONNEZ-VOUS !

POUR LE RECEVOIR CHEZ VOUS 1 année

Fr. 38.—

NOM :

Prénom :

Adresse :

N° postal et lieu :

J'ai eu ce journal : par une connaissance ☐ Au kiosque ☐

A renvoyer à FEMMES SUISSES, case postale 323, 1227 Carouge